Les Pelouses Sèches du Mont Saint-Michel

Site NATURA 2000

LA PELOUSE PÂTURÉE DU GRAND JOUERET

Le troupeau arrive sur le Grand Joueret au début du mois d'avril.
La trentaine de génisses de race tarine, âgées de 1 à 3 ans, reste un mois sur le site.
Ce pâturage de printemps est obligatoire pour contenir la progression des arbustes (prunellier, épine vinette, aubépine) qui coloniseraient sinon la pelouse sèche.

Ces futures vaches laitières apprennent ici la vie à la montagne, en terrain escarpé.
Elles apprennent aussi à consommer les feuillages et les jeunes pousses des buissons qui participent, aux côtés des herbes, à des menus riches et équilibrés.

Orchis militaire

En quittant le site au mois de mai, les génisses permettent à la flore spécifique des pelouses sèches de réaliser son cycle de reproduction.

Vous êtes ici sur une parcelle de pelouse sèche entretenue dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui vise à préserver les qualités naturelles mais aussi agricoles de cette parcelle.
Ce contrat de gestion agri-environnementale est établi entre l'éleveur de la commune de Curienne et le syndicat intercommunal du plateau de la Leysse.

Prunellier

Epine vinette

Le troupeau revient en juillet, alors que la parcelle a connu un repos d'un mois et demi.
Il repasse fin août, une dernière fois.
Bien conduit, le pâturage permet de consommer la plupart des espèces végétales présentes dans la parcelle.
Il participe activement au maintien des pelouses sèches.

Ophrys mouche

Ainsi, d'une année sur l'autre, les orchidées sont présentes sur le Grand Joueret.

En respectant et en refermant les clôtures, vous faciliterez le travail de l'exploitant agricole.